

## LES PASSAGES POUR LE MOIS DE JUILLET

1<sup>er</sup> juillet

### **Nécessaire union intime.**

Si les religieux(es) veulent répondre avant tout à leur vocation de suivre le Christ et servir le Christ lui-même en ses membres, il faut que leur activité apostolique dérive de leur union intime avec lui.

(Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse n°8)

8 juillet

### **La diversité des chrétiens n'est pas un obstacle à l'unité voulue par le Christ**

Les chrétiens, puisqu'ils ont des charismes différents (Rom 12, 6), doivent collaborer à l'Évangile, chacun selon ses possibilités, ses moyens, son charisme et son ministère (1 Cor 3, 10) ; tous par conséquent, ceux qui sèment et ceux qui moissonnent (Jean 4, 37), ceux qui plantent et ceux qui arrosent, il faut qu'ils soient un (1 Cor 3, 8), afin que, tendant tous librement et de manière ordonnée à la même fin, ils dépensent leurs forces d'un même cœur pour la construction de l'Église. (Décret sur l'activité missionnaire de l'Église n°28)

15 juillet

### **Croyants au Dieu unique, chrétiens, musulmans et juifs doivent cultiver la connaissance et l'estime mutuelles.**

L'Église regarde aussi avec estime les musulmans qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes...

Du fait d'un si grand patrimoine commun aux chrétiens et aux juifs, le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelle qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques ainsi que d'un dialogue fraternel. (Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes n°35)

22 juillet

### **Pour Dieu, tous les humains sont égaux en dignité. Dans l'Église, comme dans la société, les différences doivent être vécues comme une richesse.**

Commune est la dignité des membres (du Corps qu'est l'Église) du fait de leur régénération dans le Christ... Il n'y a donc, dans le Christ et dans l'Église, aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe, car « il n'y a ni juifs, ni grecs, il n'y a ni esclave, ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, vous n'êtes tous qu'un dans le Christ Jésus. (Gal. 3,28 – col. 3,11) (Constitution dogmatique sur l'Église n°32)

29 juillet

### **L'Écriture est inspirée.**

Pour la rédaction des Livres saints, Dieu a choisi des hommes. Il les a employés en leur laissant l'usage de leurs facultés et de toutes leurs ressources pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils transmettent par écrit, en auteurs véritables, tout ce qu'il voulait et cela (Constitution dogmatique sur la Révélation divine n°11)

## LES PASSAGES POUR LE MOIS D'AOÛT

5 août

### **La liturgie a pour fondement la foi et la conversion**

La liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Eglise ; car, avant que les hommes puissent accéder à la liturgie, il est nécessaire qu'ils soient appelés à la foi et à la conversion : *"Comment l'invoqueront-ils s'ils ne croient pas en lui ? Comment croiront-ils en lui s'ils ne l'entendent pas ? Comment entendront-ils sans prédicateur ? Et comment prêchera-t-on sans être envoyé ?"* (Rm 10,14-15) (Constitution sur la sainte liturgie n°9)

12 août

### **Dieu invite l'homme à dialoguer avec Lui.**

L'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu. Cette invitation que Dieu adresse à l'homme de dialoguer avec Lui commence avec l'existence humaine. Car, si l'homme existe, c'est que Dieu l'a créé par amour et, par amour, ne cesse de lui donner l'être ; et l'homme ne vit pleinement selon la vérité que s'il reconnaît librement cet amour et s'abandonne à son Créateur. (Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps n°19)

19 août

### **Les prêtres ministres des sacrements et de l'Eucharistie**

Dieu, le seul Saint, le seul Sanctificateur, a voulu s'associer des hommes comme collaborateurs et humbles serviteurs de cette œuvre de sanctification. Ainsi, par le ministère de l'évêque, Dieu consacre des prêtres qui participent de manière spéciale au sacerdoce du Christ, et agissent dans les célébrations sacrées comme ministres de celui qui, par son Esprit, exerce sans cesse pour nous, dans la liturgie, sa fonction sacerdotale. (Décret sur le ministère et la vie des prêtres n°5)

26 août

**Accueil bienveillant et accompagnement des laïcs.** Sont dignes d'un respect et d'une estime particulière dans l'Eglise les laïcs célibataires ou mariés qui de manière définitive ou pour un temps mettent leur personne, leur compétence professionnelle au service des institutions et de leurs activités.[...] Les pasteurs accueilleront ces laïcs avec joie et reconnaissance, [...] ils feront en sorte que ces laïcs disposent des moyens nécessaires de formation, de soutien et de stimulant spirituels. (Décret sur l'apostolat des laïcs n°22)